

Epreuve	Type d'épreuve	Matière(s) concernée(s)	Durée totale	Matière(s) concernée(s) dans les différentes parties	Symbolisation des épreuves	Domaines du socle évalués	Types de Sujets	Durée des épreuves et sous-épreuves	Horaires des épreuves 2017 Abidjan	Détail des sous-épreuves	Points attribués	Total des points	
Epreuve N° 1	Ecritte	Mathématiques ; SVT + SPC + Technologie	3 h	Partie 1 : Mathématiques	1.1	1 et 4		2 heures	Lundi 19/6/17 de 13h à 15h	/	45 points + 5 points (présentation et utilisation de la langue française)	100 points	
				Partie 2 : SVT + SPC + Technologie- Evaluation sur deux des trois matières.	1.2	1 et 4		1 heure	Lundi 19/6/17 de 15h15 à 16h15	/	45 points + 5 points (présentation et utilisation de la langue française)		
Epreuve N°2	Ecritte	Français, histoire et géographie, enseignement moral et civique	5 h	Partie 1 : Compréhension, analyse et interprétation des œuvres littéraires, historiques, géographiques, artistiques ou morales et civiques. 3 heures et 10 mn	2.1.1	1, 2, 3 et 5.	Différents documents fournis aux candidats : un document HG et/ou EMC un document littéraire un document iconographique ou audiovisuel d'une durée inférieure à 5 mn.	Partie 1, période 1 : Questionnaire HG et EMC : 2 heures	Mardi 20 juin 2017 de 8h00 à 10h00	Partie 1, Exercice 1 : 1 à 2 documents sur HG, français et EMC	20 points	100 points	
					2.1.2					Partie 1, Exercice 2 : texte structuré sur questions d'histoire ou de géographie	20 points		
					2.1.3					Partie 1, Exercice 3 : réponses à une ou plusieurs questions d'enseignement moral et civique (EMC).	10 points.		
					2.1.4					Comprendre, analyser et interpréter. Série de questions	20 points		
				Partie 2 : rédaction et maîtrise de la langue 1 heures	2.2.1			Dictée	20 minutes	Mardi 20/6/2017 de 14h00 à 14h20	Dictée		5 points
					2.2.1			Sujet d'invention ou de réflexion	1 h 30 mn	Mardi 20/6/2017 de 14h30 à 16h00	Travail d'écriture : production d'un texte de deux pages minimum (environ 300 mots)		20 points
Epreuve N°3 :	Orale	EPI ou parcours citoyen ou parcours avenir ou parcours d'éducation artistique et culturel.	15 mn	Capacité à présenter l'un des projets menés par l'élève au cours du cycle 4 (5 ^{ème} à 3 ^{ème})	3	1, 2, 3, 4 et 5.	Au choix du candidat	15 mn		Présentation individuelle ou en groupe de 3 élèves maximum. Exposé puis entretien avec le jury. Epreuve organisée dans l'établissement entre le 15 avril et la fin des épreuves écrites du DNB.	Maîtrise de l'expression orale = 50 points Maîtrise du sujet présenté = 50 points.	100 points	
Total										300 points pour les épreuves terminales de fin de troisième.			

Modalités d'attribution du Diplôme national du Brevet à compter de la session 2017 (Note de service N° 2017-041 du 3-3-2017)

Epreuves terminales dont les 300 points s'ajoutent à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (sur 400 points).